lycée professionnel
Toulouse - Lautrec
lycée des métiers
Tarn
académie
Toulouse
éducation
nationale

15 rue Charles Portal
B.P. 80314
81027 ALBI CEDEX 9

MARCHE PUBLIC LOCATION MAINTENANCE COPIEURS

N° du marché : MP 01/16

Marché à Procédure Adaptée

en application de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

REGLEMENT DE CONSULTATION

Date et Heure limite de réception des offres : **30 Septembre 2016 à 17h**

ARTICLE 1 – Présentation du marché

1-1 Présentation

LYCEE DES METIERS TOULOUSE-LAUTREC
15 rue Charles Portal – BP 80314
81 027 ALBI CEDEX 9
Téléphone : 05.63.49.19.29
Fax : 05.63.49.19.28

POUVOIR ADJUDICATEUR :
Madame ALBINET Brigitte
Proviseure

Personne habilitée à donner des renseignements
Madame THIBAUT Frédérique adjointe gestionnaire

1-2 Objet et forme du marché

L'objet du marché : **Location et maintenance des copieurs en réseau pour le lycée Toulouse-Lautrec à Albi**

- 1 copieur pour la salle des professeurs
- 1 copieur pour l'administration
- En option 1 copieur pour la vie scolaire

Durée du contrat : - option 4 ans
- option 5 ans

Le marché à conclure est un marché à procédure adaptée en application de l'article 27 du décret 2016-360 relatif aux marchés publics. Le montant estimé du marché étant très inférieur au seuil imposant une procédure formalisée, il se présente sous la forme d'une mise en concurrence par appel à devis et la remise d'un mémoire technique permettant de récapituler les fonctionnalités et caractéristiques des machines, les conditions et tarifs des contrats de maintenance et de location. La négociation est possible après ouverture des offres.

1-3 Lot

Lot unique

1-4 Durée et délais

Le contrat débute le 1er janvier 2017.

La durée sera de 4 ans ou de 5 ans selon l'option retenue.

L'installation du matériel devra être effectuée le 2 janvier ou au plus tard le 3 janvier 2017.

La formation des utilisateurs devra être effectuée courant de la première semaine de janvier 2017.

ARTICLE 2 – Conditions de la consultation

Une prise de contact avec l'adjointe gestionnaire préalable au dépôt de l'offre est nécessaire.

ARTICLE 3 – Documents régissant le marché

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- Le cahier des charges : descriptif des fonctionnalités et caractéristiques des machines, des conditions du contrat de maintenance et des options
- Le règlement de la consultation
- Le mémoire technique à compléter impérativement

Les documents sont mis en ligne sur le site de l'AJI ou peuvent être transmis sur demande par le service intendance du lycée Toulouse-Lautrec.

ARTICLE 4 – Présentation des offres

Le candidat devra fournir au titre de l'offre

- Un document commercial et technique des matériels et prestations proposées
- Le contrat de maintenance
- Le contrat de location
- Le mémoire technique complété
- Documents et renseignements relatifs à la capacité financière et aux capacités techniques et professionnelles de l'entreprise

ARTICLE 5 – Dépôt des offres

La date limite de réception des offres est fixée au :

30 septembre 2016 à 17h

Les plis contenant les offres devront être adressés à l'adresse suivante :

Lycée Professionnel Toulouse-Lautrec
Service Intendance
15 rue Charles Portal
BP 80314 81027 ALBI CEDEX 9

Ou par mel à l'adresse 0810003N-gest@ac-toulouse.fr

La personne à contacter est Madame Thibaut, Adjointe Gestionnaire au 05 63 49 19 21.

ARTICLE 6 – Examen des offres et attribution du marché :

Les critères de jugement des offres portent :

- Sur la valeur technique du matériel
- Sur le prix (coût copie et coût location)
- Sur la qualité des services associés

Le choix sera effectué au plus tard le 4 novembre 2016, les contrats devant être présentés lors du conseil d'administration du lycée qui se tiendra courant novembre 2016.